

l'âge et les multi-appartenances peuvent être concentrées sur certaines catégories de personnes âgées, très actives dans ces domaines.

En vieillissant, les personnes de plus de 60 ans sortent de moins en moins. Ainsi, alors qu'auparavant, la plupart des personnes âgées se déplaçaient sans hésitation un peu partout, à partir de 75 ans, elles sont de plus en plus nombreuses à limiter leur déplacement à leur quartier. Après 80 ans, près d'un tiers ne sortent plus du tout. C'est donc, à ce moment-là, à la maison, que les personnes âgées cherchent une occupation. La télévision a le plus de succès auprès d'elles, quelque soit leur âge, et presque toutes la regardent, très souvent. La lecture leur paraît aussi très attractive, un peu moins souvent après 80 ans pour des problèmes de vue. La radio est également très écoutée. Le bricolage est surtout pratiqué avant 70 ans, alors

Relations et séjours des personnes âgées (en pourcentage)

	60 à 64 ans		70 à 74 ans		80 ans et plus	
	65 à 69 ans	75 à 79 ans	Ensemble			
Famille	88,7	88,5	87,7	84,1	85,2	86,9
Amis	94,9	94,4	94,1	90,4	91,0	93,0
Voisins	92,1	93,1	92,0	92,1	92,4	92,4
Séjour dans la famille, chez les amis	36,9	39,6	37,6	35,4	30,2	36,0

la possibilité de séjourner chez des membres de leurs famille ou des amis. Là encore, les plus jeunes sont plus nombreuses à avoir été accueillies que les plus âgées. Néanmoins, cet écart reste relativement faible, puisque 30 % des plus de 80 ans ont séjourné ainsi contre 37 % des 60-70 ans.

Marie-Gabrielle David, Christophe Starzec

Déplacement au cours de la journée (en pourcentage)

	60 à 64 ans		70 à 74 ans		80 ans et plus	
	65 à 69 ans	75 à 79 ans	Ensemble			
Reste assis ou couché	0,7	0,8	2,4	2,9	7,9	3,0
Reste à la maison	5,1	7,3	8,9	16,4	30,6	13,8
Reste dans le quartier	8,3	10,3	13,9	23,1	27,8	16,6
Se déplace partout	85,8	81,6	74,8	57,6	33,7	66,6

Loisirs des personnes de 60 ans et plus (pourcentage de personnes pratiquant un loisir)

	60 à 64 ans		70 à 74 ans		80 ans et plus	
	65 à 69 ans	75 à 79 ans	Ensemble			
Lecture	89,8	91,8	88,3	86,3	78,6	87,0
Radio	84,1	81,7	77,1	79,5	71,1	78,9
Télévision	96,5	97,0	95,0	96,2	90,7	95,1
Bricolage	72,7	66,9	56,3	44,0	28,8	54,0
Couture, tricot, tapisserie	33,6	32,8	34,0	37,2	32,7	33,9
Cinéma, théâtre, concert	23,2	22,6	18,5	13,3	6,9	17,0

que couture, tricot ou tapisserie distraient un tiers des personnes âgées de chaque groupe d'âge.

Outre ces occupations, les relations avec leur famille ou des amis deviennent de plus en plus précieuses pour les personnes vieillissantes. Ainsi en est-il des contacts avec la famille, les amis ou les voisins : les personnes âgées sont un peu plus nombreuses à recevoir des visites ou des coups de téléphone de leurs amis que de leur famille et elles le sont un peu moins à partir de 75 ans qu'auparavant. Par contre, seules un peu plus d'un tiers des personnes âgées a eu

Les relations entre générations à la naissance des petits-enfants

Au cours de ces dernières décennies, l'allongement rapide de l'espérance de vie, cumulé à la diminution de la natalité, ont bouleversé la structure démographique de la parenté. La famille actuelle se déploie généralement sur trois et souvent sur quatre générations. Aujourd'hui, il n'est plus rare à 50-60 ans d'avoir à la fois un de ses parents encore vivant et des enfants d'âge adulte (en lignée directe, c'est-à-dire sans tenir compte de la lignée du conjoint). C'est aussi durant cette période de la vie que l'on voit naître ses premiers petits-enfants.

L'arrivée des petits-enfants, et donc l'entrée dans la grand-parentalité alors que l'on n'appartient pas à la génération aînée, multiplie les possibilités d'échanges : échanges motivés d'une part, par les difficultés liées au vieillissement de la génération aînée et d'autre part, par les besoins en matière de garde suscités par la présence des petits-enfants. Dès lors, quel arbitrage s'instaure entre les sollicitudes des parents âgés et celles, grandissantes, de leurs descendants ?

Les revenus des personnes âgées

Données parcellaires sur le patrimoine et les ressources des personnes âgées.

Le patrimoine et les ressources des personnes âgées sont très mal connus. Les données dont on dispose ne portent pas sur des populations homogènes, tantôt il s'agit des inactifs ou des retraités dont certains sont âgés de moins de 60 ans, tantôt il s'agit des personnes de plus de 59 ans dont certaines sont professionnellement actives.

Dans l'ensemble des revenus des foyers fiscaux[1] dont le chef est âgé de 60 ans ou plus, les retraites représentent près de 75 % du revenu total, patrimoine et revenu d'activité environ 10 %. Pour les couples et les hommes sans conjoint qui sont plus jeunes, les revenus d'activité restent une source importante de revenu, prédominante pour 9 % des ménages. Les femmes sans conjoint, plus âgées, perçoivent des prestations non imposables dans près de 6 % des cas.

Le niveau des pensions par rapport aux revenus du travail, l'étendue de la pauvreté au sein de la population âgée et pour cette dernière par rapport aux autres générations sont des questions importantes à examiner lorsque l'on étudie les revenus chez les personnes des générations de retraités. En France, leur situation économique a connu d'importants changements depuis les années soixante, passant d'une situation d'ensemble de pauvreté et d'assistance au début de la période, à une moyenne de *revenus* égale à 80 % du dernier salaire précédant la retraite (pour la large part des personnes âgées ayant eu

une carrière professionnelle complète) à la fin des années quatre-vingt.

Le revenu total moyen annuel des foyers fiscaux dont une personne au moins a 60 ans ou plus était de 113 000 francs en 1993, soit 9 300 francs par mois[2]. En 1993, un couple a un revenu fiscal moyen de 12 000 francs mensuel, un homme seul de 8 000 francs et une femme seule de 6 300 francs. Le *revenu par unité de consommation* des ménages (en affectant aux différentes personnes du foyer fiscal le coefficient 1 pour le chef du ménage, 0,7 pour le conjoint, 0,5 par enfant à charge) équivaut à 6 500 francs par mois, en 1993. Il est un peu supérieur en moyenne à celui des ménages dont le chef est âgé de moins de 60 ans[2].

La comparaison de la distribution des revenus des ménages et des revenus individuels montre une dispersion importante (le rapport inter-décile[3] est égal à 4,7 et passe à 3,9 si l'on considère les revenus par personne) témoignant de la persistance des *inégalités* : en 1993, le revenu fiscal d'un homme âgé vivant seul est égal en moyenne à 66 % de celui d'un couple marié et à 127 % de celui d'une femme vivant seule. Elle témoigne aussi de l'existence d'une poche de *pauvreté* (ménages ayant des revenus inférieurs à la moitié de la médiane des revenus de l'ensemble des ménages[4]) persistante parmi 15 % des ménages âgés de 75 ans et plus (percevant le minimum vieillesse dont le montant est de 3 433 francs par mois pour une personne seule et de 6 158 francs pour deux personnes au 31 décembre 1997). et une relativement importante proportion

de ménages pauvres dans le groupe âgé de 50-59 ans (qui est en moyenne le groupe le plus prospère). Les situations de grande pauvreté assimilables au revenu minimum d'insertion sont plus rares que dans les ménages plus jeunes.

Dans l'ensemble, du fait de la plus grande longévité des femmes, l'âge et le sexe combinent leurs effets pour déterminer des inégalités. Les principaux facteurs liés aux disparités de revenu sont, en dehors du veuvage et du fait de vivre seul, le niveau de diplôme, la mobilité professionnelle durant la vie de travail, les conditions pour l'obtention de la pension de retraite, le lieu de vie.

Les estimations des revenus dépendent beaucoup des concepts, des méthodes et des sources utilisés. Le revenu par unité de consommation des ménages âgés de 60 ans et plus est en moyenne légèrement supérieur à celui des ménages moins âgés[1]. Les différences entre les groupes socio-économiques sont dues à des différences dans le montant total des contributions.

Jean-Claude Henrard

1. Les foyers fiscaux sont constitués du contribuable, de son conjoint, des personnes fiscalement à sa charge (enfants et ascendants invalides).

2. Centre d'études sur les revenus et les coûts (Cerc) *Revenus et conditions d'existence des personnes de plus de 60 ans* vol n° 1, 1993, 90 p.

3. Rapport entre le revenu au-dessus duquel se situent les 10 % de ménages ayant les revenus les plus élevés et celui au-dessous duquel se situent les 10 % des ménages ayant les revenus les plus faibles.

4. Hourriez J. M., Legris B. Le niveau relatif des personnes âgées *Economies et Statistiques*, n° 283-284, 137, 1995.

À travers la densité des relations et la fréquence de l'aide, ce sont précisément les liens que cette génération intermédiaire (ou génération pivot) établit avec les deux autres, selon la présence des petits-enfants, que nous nous proposons d'apprécier ici.

Des liens familiaux solides

À la naissance des petits-enfants, les relations familiales se réorganisent. Les « nouveaux » grands-parents (au sens où leurs petits-enfants sont en bas âge) accordent davantage de temps à ceux de leurs enfants qui ont fondé une famille : ils sont 26 % à se rencontrer quotidiennement alors que seulement 18 % fréquentent à ce rythme leurs autres enfants. Cette dissymétrie dans les relations avec leurs enfants est, en partie, occasionnée par la plus grande proximité géographique de leurs enfants géniteurs : 43 % vivent à moins de 10 km du foyer de leurs petits-enfants alors qu'ils ne sont que 31 % à habiter à cette distance de leurs autres enfants. La proximité géographique est un facteur déterminant dans l'appréciation des rapports intra-familiaux. Elle n'explique pas à elle seule cette plus grande fréquence des relations avec ceux de leurs enfants devenus, à leur tour, parents. En effet, à distance géographique donnée, le rythme auquel ils rencontrent leurs enfants reste fortement différencié : quand la distance qui les sépare est inférieure à 10 km, près de la moitié rencontrent tous les jours ou presque ceux de leurs enfants qui ont fondé une famille, alors qu'ils ne sont que 43 % à fréquenter aussi couramment leurs autres enfants. Bien que la fréquence des relations soit fortement conditionnée par la proximité des acteurs, la naissance des petits-enfants tend à multiplier les opportunités de rencontres.

La plus grande attention que cette génération pivot prête à sa descendance, n'écarte pas la génération qui précède, celle de leurs parents, du cercle familial. Qu'ils aient ou non des petits-enfants, les relations avec les plus âgés restent occasionnelles (15 % fréquentent ses parents quotidiennement). On voit, en effet, toujours plus rarement ses parents que ses enfants. D'une génération à l'autre les pratiques se perpétuent, ce sont généralement les enfants qui font la démarche de se rendre chez leurs parents.

L'importance des visites, expression visible

C. Bonvalet, D. Maison, H. Le Bras, L. Charles. Proches et parents. *Population*, 1993, 1, p. 83-110.

J. Coenen-Huther, J. Kellerhals, M. von Allmen. *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Réalités sociales, Lausanne, 1994, 370 p.

A. Pitrou. *Les politiques familiales. Approches sociologiques*, Alternatives sociales, Syros, 1994, 287 p.

de l'existence de relations entre ces générations, n'est pas forcément le signe d'une plus grande proximité affective. Les relations dans la parenté sont, en effet, soumises aux règles culturelles en matière d'obligations familiales et plus fortement en présence des petits-enfants. Les flux d'échanges qui circulent au sein de la famille caractérisent plus directement la qualité des relations : « *On ne demande pas un service, on ne le « rend » pas, à quelqu'un avec qui l'affinité est faible ou nulle* ».

Des solidarités entre générations vivaces

L'exercice des solidarités à travers deux domaines, les dons ou les prêts d'argent et les services domestiques, traduit à la fois, la fréquence et l'importance des échanges qui circulent au sein de la famille moderne.

D'une façon générale, les aides en argent sont principalement descendantes, des plus âgés vers les pivots et les jeunes et, des pivots vers les jeunes. Elles prennent rarement le sens ascendant. Les services domestiques sont plus généralisés entre les générations. La capacité à fournir aussi bien qu'à recevoir évolue à mesure que l'on vieillit. La génération pivot est au cœur du réseau d'entraide : c'est la principale dispensatrice de services et, plus fréquemment, en faveur de ses enfants que de ses parents.

En présence de petits-enfants, les services domestiques qu'ils fournissent à leurs descendants se développent davantage : près de 9 grands-parents sur 10 se consacrent à leurs enfants dont 82 % au moins pour la garde. Si on

▶ Sont exclus des calculs les enfants qui cohabitent encore au foyer parental.

◀ Ce domaine d'intervention regroupe : l'aide à la décoration du logement, au linge, au ménage, à la préparation des repas, aux courses, à l'arrosage des plantes, au bricolage, ainsi que les soins à la santé et la garde des petits-enfants.

◀ En dehors de ceux dont les petits-enfants sont trop jeunes pour être gardés.

L'enquête « relations entre générations et soutien familial »

Cet article s'appuie sur les données de l'enquête « relations entre générations et soutien familial » portant sur trois générations adultes d'une même famille. La lignée enquêtée est ancrée précisément sur la génération pivot, âgée de 49 à 53 ans, entourée de ses parents âgés, autour de 77 ans et de ses enfants adultes, âgés de 25 ans en moyenne. Près de la moitié des quinquagénaires ont des petits-enfants dont l'âge moyen est proche de 3 ans.

Cette enquête a été menée par la Cnav en 1992 avec la collaboration de l'Insee. 1 958 entretiens ont été effectués auprès de la génération pivot, 1 217 pour celle de leurs parents et 1 493 auprès de la génération de leurs enfants.

exclut le soutien pour la garde, ils ne sont plus que 60 % à intervenir auprès de leurs enfants, soit une fréquence d'aide comparable à celle observée dans les familles à trois générations. Quand leurs enfants s'installent dans la vie familiale, les dons et prêts d'argent deviennent moins courants : 30 % des jeunes parents déclarent recevoir une aide en argent de leurs parents contre plus de 45 % quand ils n'ont pas d'enfants. Aux différentes étapes de la jeunesse et de l'installation dans la vie adulte correspondent différents types d'échanges au sein de la famille : durant la période de transition, l'aide va directement aux enfants, par la suite elle s'effectue le plus souvent à travers les petits-enfants.

En même temps, bien que les opportunités de soutiens aux descendants se multiplient, les grands-parents sont encore plus de la moitié à offrir une aide domestique à leurs parents âgés (contre près de 60 % en l'absence de petits-enfants). La mobilisation plus importante des pivots en présence d'une quatrième génération familiale, atténue leur rôle auprès des plus âgés, mais elle ne les isole pas pour autant du circuit des solidarités.

La garde des petits-enfants : une affaire de femmes

Qu'elle vienne en complément ou qu'elle se substitue totalement à un service de garde externalisée, la garde par les grands-parents est une pratique très généralisée : ils sont plus de 8 sur 10 à rendre ce service à leurs enfants, soutien qui, dans plus de 80 % des cas, s'effectue principalement en dehors des périodes de vacances. La disponibilité des grands-parents, et plus particulièrement celle de la grand-mère favorise ce soutien. Près de 86 % d'entre elles se voient confier la garde de leurs petits-enfants. Quand elles ne travaillent pas, 46 % s'y consacrent de façon hebdomadaire, alors que cette proportion chute de treize points parmi celles qui exercent une activité professionnelle.

Du côté des jeunes parents, près de 83 % reçoivent le soutien de leur entourage pour la garde. Ce service est plus particulièrement développé par la lignée maternelle, quand toutefois la distance géographique le permet. Les sollicitations des jeunes parents sont aussi largement dépendantes de l'activité professionnelle de la mère. Ainsi, le soutien de l'entou-

C. Attias-Donfut. Les solidarités entre générations. *Données Sociales*, Insee, 1996, p. 317-323.

► L. Roussel, O. Bourguignon. *La famille après le mariage des enfants*. Paris : Puf et Ined, *Travaux et Documents*, 1976, 78, 258 p.

► F. Bloch, M. Buisson. *Faire garder ou garder les enfants : une affaire de femmes. Entre rétribution, valeur d'usage et valeur de lien*, Rapport de recherche, GRS, CNRS, 1996, 479 p.

rage revient, en général, aux jeunes couples dont les deux membres sont actifs, et qui bénéficient par conséquent d'un niveau de vie plus élevé que la moyenne des jeunes parents de cette génération. La présence de petits-enfants offre de nouvelles opportunités d'échanges familiaux. Le mécanisme des solidarités reste cependant fortement imprégné des normes et des capacités propres à chaque milieu social. Ce sont, en effet, dans les familles les mieux dotées en capital social, économique, culturel que le circuit des solidarités est le plus efficace : *au cumul des ressources correspond un cumul des aides*.

Des normes d'entraide qui se perpétuent

Dans les familles à trois comme à quatre générations, les pivots sont au cœur du réseau d'entraide familiale. La façon dont les choses se passent généralement quand ils apportent une aide, reflète clairement les normes selon lesquelles les rapports entre les générations s'établissent.

Ce sont, en effet, dans les familles où les pivots proposent spontanément leurs services et, en même temps, sont prêts à répondre aux sollicitations des autres générations, que les flux d'échanges sont les plus vivaces. Par contre, quand l'aide repose uniquement sur les demandes explicites de la parenté (c'est-à-dire lorsque les pivots n'offrent pas spontanément leurs services), les relations avec leurs descendants restent plus limitées. Enfin, quand leur soutien n'est attaché à aucune règle, le réseau d'entraide familiale est alors rarement mobilisé.

En présence de petits-enfants, l'investissement des grands-parents dans la garde est d'autant plus fréquent que le réseau des solidarités est actif : parmi les jeunes parents qui profitent de cette aide, près de 66 % reçoivent, en même temps, d'autres services domestiques. En l'absence de garde auprès de la quatrième génération, ils ne sont plus que 56 % à bénéficier d'autres types d'aides des grands-parents. On voit par là que la présence des petits-enfants contribue au maintien des normes de solidarités préétablies. Elle a pour effet de revitaliser le circuit des échanges dans les familles où il fonctionne, tout en creusant l'écart avec les familles où les relations entre les générations restent plus ténues.

Isabelle Girard